

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FOSTER 65-05 WB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit:

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

FOSTER 65-05 WB

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Revêtement de bitume, Revêtement

Utilisations déconseillées

toute utilisation non conforme.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Temati B.V.	
Rue:	Rijnland 2	
Lieu:	1948 BJ Beverwijk	
Téléphone:	+ 31 (0) 251 22 91 72	Téléfax: + 31 (0) 251 21 23 80
Internet:	www.temati.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +31 (0) 251 22 91 72 (lu-ve/ 9-17h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification

selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

aqueuse anionique émulsion de bitume

Information supplémentaire

Le produit ne contient pas de substances SVHC et pas de substances PBT répertoriées.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FOSTER 65-05 WB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit:

Page 2 de 8

l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de soufre. Oxydes nitriques (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FOSTER 65-05 WB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit:

Page 3 de 8

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Porter un vêtement de protection approprié. (Voir section 8.)
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur
Protéger des radiations solaires directes.
température de stockage: 5-35°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

cf. chapitre 1.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante.

Mesures d'hygiène

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité ou de lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection) DIN 166

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Type de matière:

NBR (Caoutchouc nitrile).

PVC (Chlorure de polyvinyle).

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection de la peau

Vêtements de protection. DIN 14605

les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

dépassement de la valeur limite

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FOSTER 65-05 WB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit:

Page 4 de 8

Génération/formation d'aérosols.

Appareil de protection respiratoire approprié :

Appareil filtrant combiné (DIN EN 141). Type : A/P2.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Pâte
Couleur: marron foncé
Odeur: faible

Testé selon la méthode

pH-Valeur: ~11

Modification d'état

Point de fusion: ~0 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >100 °C

Point d'éclair: non déterminé

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

aucune/aucun

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation: non déterminé

Propriétés comburantes

aucune/aucun

Pression de vapeur: non déterminé

Densité: ca. 1,13 g/cm³

Hydrosolubilité: miscible.

Solubilité dans d'autres solvants

miscible avec la plupart des solvants organiques

Viscosité dynamique: non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable si le produit est stocké et manipulé selon les conditions recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: Forte chaleur, Gel, Radiations UV/rayonnement solaire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FOSTER 65-05 WB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit:

Page 5 de 8

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).
Oxydes de soufre. Oxydes nitriques (NO_x)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FOSTER 65-05 WB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit:

Page 6 de 8

complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Code d'élimination des déchets-Produit

170302 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); mélanges bitumineux, goudron et produits goudronnés; mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01

Code d'élimination de déchet-Résidus

170302 DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); mélanges bitumineux, goudron et produits goudronnés; mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150203 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1.</u>	Numéro ONU:	Néant
<u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u>		Néant
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>		Néant
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>		Néant

Transport fluvial (ADN)

<u>14.1.</u>	Numéro ONU:	Néant
<u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u>		Néant
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>		Néant
<u>14.4.</u>	Groupe d'emballage:	Néant

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1.</u>	Numéro ONU:	Néant
<u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u>		Néant
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>		Néant
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>		Néant

Transport aérien (ICAO)

<u>14.1.</u>	Numéro ONU:	Néant
<u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u>		Néant
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>		Néant
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>		Néant

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FOSTER 65-05 WB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit:

Page 7 de 8

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir la section 6-8.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

La préparation n'est pas classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

N'est pas soumis au 96/82/CE.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Rev. 1.00; 04.05.2015, Première publication

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER

International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)

LOAEL: Lowest observed adverse effect level

LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NOAEL: No observed adverse effect level

NOAEC: No observed adverse effect level

NTP: National Toxicology Program

N/A: not applicable

OSHA: Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

PNEC: predicted no effect concentration

PBT: Persistent bioaccumulative toxic

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

FOSTER 65-05 WB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit:

Page 8 de 8

SVHC: substance of very high concern
TRGS Technische Regeln für Gefahrstoffe
TSCA: Toxic Substances Control Act
VOC: Volatile Organic Compounds
VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe
WGK: Wassergefährdungsklasse

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)